

Paris, le 27 juin 2018

Communiqué

## **DÉBUT DE LA CONCERTATION PROMISE SUR LES RÉFORMES DU RÉGIME SOCIAL DES AUTEURS**

Suite à la réunion du 21 juin qui n'avait apporté aucune réponse concrète à nos interrogations et demandes, mais avait conclu sur la nécessité d'une concertation urgente sur l'ensemble des sujets, la ministre de la Culture, avec son cabinet et ses services, mais sans représentants des affaires sociales, a reçu une vingtaine de représentants des organisations d'artistes auteurs le 26 juin.

La ministre a rappelé l'ensemble des sujets techniques ou politiques sur lesquels ce travail de concertation et de négociation devrait porter dans les toutes prochaines semaines, se fixant le mois d'octobre pour arrêter l'ensemble des décisions, et regrettant qu'il n'y ait eu aucune discussion possible avec l'Etat sur ces sujets depuis cinq ans.

Chacune des organisations a pu exprimer, ou plutôt réexprimer, ses principales inquiétudes et attentes, au regard d'un calendrier désormais extrêmement serré et d'une absence de préparation réelle des services qui seront en charge de la mise en œuvre des réformes au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Nous avons notamment appelé à la nécessité d'un discours politique et volontariste sur le maintien, le renforcement et la modernisation d'un régime spécifique des artistes auteurs et d'un arbitrage au plus haut niveau sur ces questions, et demandé à envisager l'éventualité d'un report de tout ou partie des mesures programmées s'il s'avère que les garanties ne sont pas suffisantes pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Syndicat National de l'Édition, également présent à cette réunion, a apporté son soutien plein et entier à l'ensemble de nos revendications.

Un calendrier de réunions nous a été communiqué par Claire Guillemain, conseillère auprès de Françoise Nyssen pour les affaires sociales. Elles se tiendront tous les 15 jours jusqu'en octobre et cette fois-ci en présence des représentants de la Direction de la Sécurité Sociale et de l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale).

Nos organisations restent plus que jamais mobilisées.

**Le Conseil Permanent des écrivains**

**ADAGP, ATLF, La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, Cose Calcre, EAT, La Maison de Poésie, Pen Club, SACD, SACEM, SAIF, SCA, SCAM, SELF, SGDL, SNAC, Union des poètes et Cie, UNPI, UPP.**